



Compte-rendu du Comité Technique Local du 3 mai 2016

Déclaration liminaire au CTL du 28 avril 2016, reconvoqué le 3 mai 2016

Monsieur le Président,

Les actifs, retraités, étudiants et collègues manifestaient le 28 avril, contre la nouvelle réforme du travail initiée par la loi EL KOMRI, d'où le boycott de la première convocation.

FO considère que le terme réforme est bien mal employé quand il s'applique au texte visant à modifier le droit du travail, PPCR et autres projets mal pensés et imposés. En effet le mot réforme s'applique à un changement visant à l'amélioration des conditions de travail.

Nous serions plutôt ici dans de la pure contre-réforme !

À la DGFIP aussi, l'entreprise de démolition tourne à plein régime. Vos réformes ne sont rien d'autres que des réductions de voilure rendues inéluctables du fait d'un manque criant de moyens.

Vous multipliez les suppressions d'emplois au prétexte des prétendus pseudo-gains de productivité amenés par internet. Dans le même temps sont créés pêle-mêle des Centres de contact, des plates-formes, des pôles en tout genre, des restructurations et des fusions de postes incessantes.

Aujourd'hui, en Haute-Vienne, vous fusionnez les 2 SIP, et rattachez l'enregistrement au Service de Publicité Foncière.

Pour FO DGFIP, la solution est ailleurs : des créations d'emploi pour maintenir des structures ouvertes 5 jours par semaine et accueillir au mieux les contribuables qui se présentent, en nombre, à nos guichets depuis lundi, et effectuer, dans de bonnes conditions, toutes les missions qui nous sont confiées tout au long de l'année.

Cela permettrait de combattre avec beaucoup plus d'efficacité les fraudes internationales comme celles des « panama papers ».

Administration :

M LISI, M BONARDI, M CHATAIL, Mme GAYTON-SEGRET, Mme REYROLLE, M VALLAT, M CASENAVE (expert)
secrétariat assuré par Mmes, FROMENT, TOULZAC et CHARLEMAGNE.

Compte tenu du mouvement de grève du 28 avril dernier, FO, CGT et Solidaires avaient boycotté le CTL, reconvoqué ce jour.

Le Quorum constaté, l'ordre du jour a pu être abordé.

Après la lecture des liminaires par la CGT et FO, le Président a précisé que pour l'instant l'obligation de télédéclarer n'était pas généralisée. Quant au prélèvement à la source, les modalités de recouvrement et de déclarations rectificatives ne sont pas encore connues. L'idée qui prévaut est la suivante : le service public doit permettre

aux usagers de remplir au mieux leurs obligations fiscales, dans de meilleures conditions qu'actuellement. ; c'est une réorganisation de rationalité. Quant aux suppressions d'emplois, elles n'ont pas vocation à avoir des gains de productivité mais à maîtriser la dépense publique.

1. L'adaptation des structures du réseau

FO souhaite rappeler que le CTL a pour vocation à organiser les structures qui composent notre réseau ; Or, aujourd'hui, la DGFIP contraint les directions locales à présenter aux OS des projets de fusion afin que les structures soient reclassées et prévoir ainsi le mouvement des cadres au 01/01/2017. Le tout est motivé par le fait que les OS voteront contre.

- Fusion des 2 SIP de Limoges-ville et de Limoges-extérieur

Les SIP se composent de la manière suivante :

SIP Limoges-ville : 36 agents : 2A+, 2A, 12B, 20C

SIP Limoges-extérieur : 20 agents : 1A+, 1A, 6B, 12C

Le but est l'homogénéisation des pratiques de travail, un traitement uniforme des dossiers, une gestion plus efficace de l'accueil, tout en tenant compte de la pyramide des âges et les métiers de chacun.

Pour information :

Dans les SIP : 62 % de + 50 ans dont 44 % de + 55 ans

Dans le 87 : 57 % de + 50 ans dont 38 % de + 55 ans

Divers groupes de travail et réunions ont eu lieu ; pour l'instant aucune information externe n'a été effectuée. Les agents conservent leur affectation nationale et bénéficient d'une priorité pour suivre leur poste en local.

- Fusion de l'enregistrement avec le Service de Publicité Foncière

L'enregistrement est composé de 1A, 3B (dont 1 renfort) et 3C. Il est actuellement rattaché au SIE de Limoges. Un seul groupe de travail a eu lieu et d'autres sont à venir. Un plan de formation est prévu. L'installation matérielle et physique des agents n'est pas finalisée ; Compte tenu de l'avancée des travaux, la Direction s'engage à informer les OS via les CTL et CHS.

Vote : contre unanime de FO, CFDT, CGT et Solidaires

2. Formation professionnelle

La direction a présenté un bilan de la formation présentielle, en légère baisse pour 2015

Il a été surtout question de la E-formation qui se développe car elle évite l'absentéisme et les frais de déplacements. Mais la Direction se désolé que beaucoup de E-formations ne soient pas développées jusqu'au bout, voire ni

commencées (un rappel sera effectué auprès des chefs de service quant à la nécessité des agents à se former afin d'effectuer au mieux les missions qui leur sont affectées).

FO a rappelé que les indemnités de nuitées sont largement insuffisantes. De même, compte tenu de la clôture budgétaire entre début décembre et fin janvier, les agents ne peuvent pas se faire rembourser rapidement leurs frais de formation ni obtenir d'avance. Ne serait-il pas souhaitable qu'aucune formation n'ait lieu pendant cette période ?

Vote :

Abstention : FO, CGT et Solidaires

Pour : CFDT

3. Bilan de la campagne IR 2015 et information sur la campagne IR 2016

Le bilan 2015 :

La campagne s'est déroulée dans de bonnes conditions d'après la Direction (grâce au professionnalisme des agents...). L'accueil physique est en baisse contrairement à l'accueil téléphonique (+14 % d'appels aboutis).

Campagne IR 2016

La Direction a présenté les nouveautés : la déclaration obligatoire pour le RFR supérieur à 40 000 € (si doté d'un accès à internet), l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu (ASDIR) dès la signature de leur déclaration en ligne (ce document permet de justifier auprès de tiers de leur situation fiscale).

Une permanence de la CAF est prévue dans les locaux de Cruveilhier pour la prime d'activité.

Les SIP auront des horaires d'ouverture élargis du 26 avril au 18 mai.

Dans les trésoreries de proximité, dans le cadre du guichet fiscal unifié, les agents continueront d'accueillir les usagers afin de leur délivrer les renseignements et documents nécessaires à leur déclaration. Les trésoreries bénéficient d'un référent SIP pour toute question complexe.

La direction a mis en place un référent e-déclaration.

Une e-formation « campagne IR » existe à destination des agents chargés de l'accueil.

4. SOLIMP 2

Il s'agit du marché interministériel des SOLutions d'IMPression.

L'objectif est de rationaliser les solutions d'impressions mises à la disposition des agents en les mutualisant au maximum.

La DDFiP 87 a travaillé sur les statistiques des machines du parc actuel, service par service avec maintien à minima de 2 solutions d'impression et remplacement des mopieurs A3/A4 par des mopieurs A4 (l'équipe BIL s'est rapprochée de chaque responsable de service).

Malgré ces restrictions, des solutions d'impressions sont rajoutées à l'accueil de Cruveilhier pendant la campagne IR.

La situation de ces équipements est susceptible d'évoluer selon les besoins.

5. Questions diverses

- FO a abordé le devenir du CSP de Limoges suite à la réunion technique d'approfondissement du 15 avril dernier. Compte tenu de la réforme régionale, le CSP de Limoges serait amené à disparaître en 2017 mais selon les dernières informations de la Direction, le projet est reporté à 2018.
- Accueil de la Paierie Départementale : les agents de la DDFiP87, de Limoges Municipale et de la Paierie Départementale se relayeront au guichet/caisse du site Montmailler.

Vos représentants FO : Bernard BOUZONIE, Lydie PEYRICHOUT, Nathalie ROOS